



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 81930

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le rapport sur le budget de l'État en 2014 de la Cour des comptes, rendu public le 27 mai 2015. Dans le chapitre compte d'affectation spécial pensions, les magistrats préconisent une nouvelle fois de détailler dans les PAP les hypothèses ayant permis de déterminer les assiettes des rémunérations soumises à retenue pour pension et d'analyser précisément dans les RAP l'origine des écarts éventuels entre ces hypothèses et la réalisation. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81930

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4692

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)